

OFFRE APPRENTISSAGE – MASTER 2 Santé Environnement

• Contexte

Les collectivités territoriales jouent un rôle précieux dans l'émergence et la mise en œuvre de projets locaux pour développer les actions Santé Environnementale en lien avec le Contrat Local Santé Ville de Narbonne 2019-2023 et du futur PRSE (Plan régional santé-environnement 4 Occitanie).

La mission s'intègre au Contrat Local de Santé 2019-2023 dans son axe santé-environnement et la Charte lutte contre les perturbateurs endocriniens signée le jeudi 30 novembre 2017, ainsi que dans le projet prioritaire des deux directions pilotes et transversales Hygiène Sécurité Santé Environnementale et de la Direction Santé de la commune de Narbonne.

Aussi, et afin de répondre aux besoins de la collectivité et des problématiques axées sur les espaces clos (prévenir ou limiter les risques sanitaires dans les milieux de vie), nous souhaitons bénéficier des compétences d'un étudiant en santé publique qui pourra nous apporter son diagnostic et élaborer la mise en œuvre des objectifs attendus.

Dans ce contexte, à travers tant les obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités que les axes prioritaires définis dans le Contrat Local de Santé porté par la Ville de Narbonne, il est nécessaire de bâtir un projet répondant aux problématiques de santé environnement à l'échelle de la commune.

Cette offre d'apprentissage répond aux objectifs suivants :

- Un objectif central est la Qualité de l'Air Intérieur : A travers l'enquête réalisée auprès des crèches et des écoles, et l'installation de bornes QAI établir, établir un plan d'action de surveillance de la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux sensibles. Encourager la prise en compte par chacun des intervenants, direction, chef d'établissement, agents municipaux de l'intérêt à agir et s'approprier le plan d'action qui sera établi ;

-En lien avec la QAI, participer à l'élaboration d'un plan d'actions suite à la signature de la charte de lutte contre les perturbateurs endocriniens (publics cibles, collecter les actions mises en place par les différents partenaires et actions futures)

-Sur le champ des risques d'expositions infantiles: mettre en œuvre l'action lutte contre le saturnisme des enfants (entrée santé et environnementale liée au milieu de vie)

Ce diagnostic sera accompagné par la Direction Hygiène Sécurité Santé Environnementale et la Direction Santé.

• Objectifs et attendus de la mission :

En lien avec le référent QAI de la Collectivité, rattaché à la Direction Hygiène Sécurité Santé Environnementale et la Direction Santé :

- Collecter et analyser des données recueillies au travers du questionnaire d'auto-diagnostic réalisé dans les crèches et les établissements scolaires;
- Collecter les données techniques liées aux équipements de ventilation, chauffage, températures dans les pièces occupées, taux de CO2 (degré de confinement enregistrés)

par les capteurs CO2) dans chacun des établissements référencés afin de prioriser les actions à mener;

- Participer à la rédaction du Plan d'Action de la surveillance de la QAI de la collectivité qui pourra être étendu à des locaux spécifiques (piscine municipale, reprographie...);

En lien avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé, rattachée à la Direction Santé et à la Direction Hygiène Sécurité Santé Environnementale sur l'axe santé –environnement :

- Participer à l'élaboration du plan d'actions de la Ville sur la lutte contre les perturbateurs endocriniens :
 - o Remobilisation du groupe de travail inter-service pour l'écriture du plan d'actions : recueil des initiatives, suivi et perspectives.
 - o Co-construction d'ateliers de sensibilisation, état des lieux des partenaires locaux et intervenants.
- Participer au déploiement d'un projet de sensibilisation au saturnisme :
 - o Mettre en place une démarche participative en cœur de ville et centre ancien permettant de réfléchir et travailler sur les risques santé liés à l'habitat et aux préconisations.

Lieu d'accueil : Direction Hygiène Sécurité Santé Environnementale – 13 rue Benjamin Crémieux 11 100 Narbonne

Déplacements à prévoir sur l'ensemble de la commune de Narbonne.

Informations complémentaires - Durée de l'apprentissage : Année scolaire 2023/2024 (selon attendus universitaires), à compter de septembre 2023 - Permis B exigé - Possibilité de télétravail (selon situation sanitaire et compatibilité des missions)

Merci d'adresser vos candidatures avant le 31 mai 2023

(lettre de motivation + CV) par mail à :

Emploi-formation@ mairie-narbonne.fr